



Conseil de sécurité

**Distr.
GENERALE**

**S/PV.3020
29 novembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS**

COMMUNIQUE OFFICIEL DE LA 3020e SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

**Tenue en privé, dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,
le vendredi 29 novembre 1991, à 12 h 15**

Conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a publié le communiqué suivant en lieu et place d'un procès-verbal :

"A sa 3020e séance, tenue en privé le 29 novembre 1991, le Conseil de sécurité a examiné son projet de rapport à l'Assemblée générale pour la période allant du 16 juin 1990 au 15 juin 1991. Le Conseil de sécurité a adopté le projet de rapport à l'unanimité."
